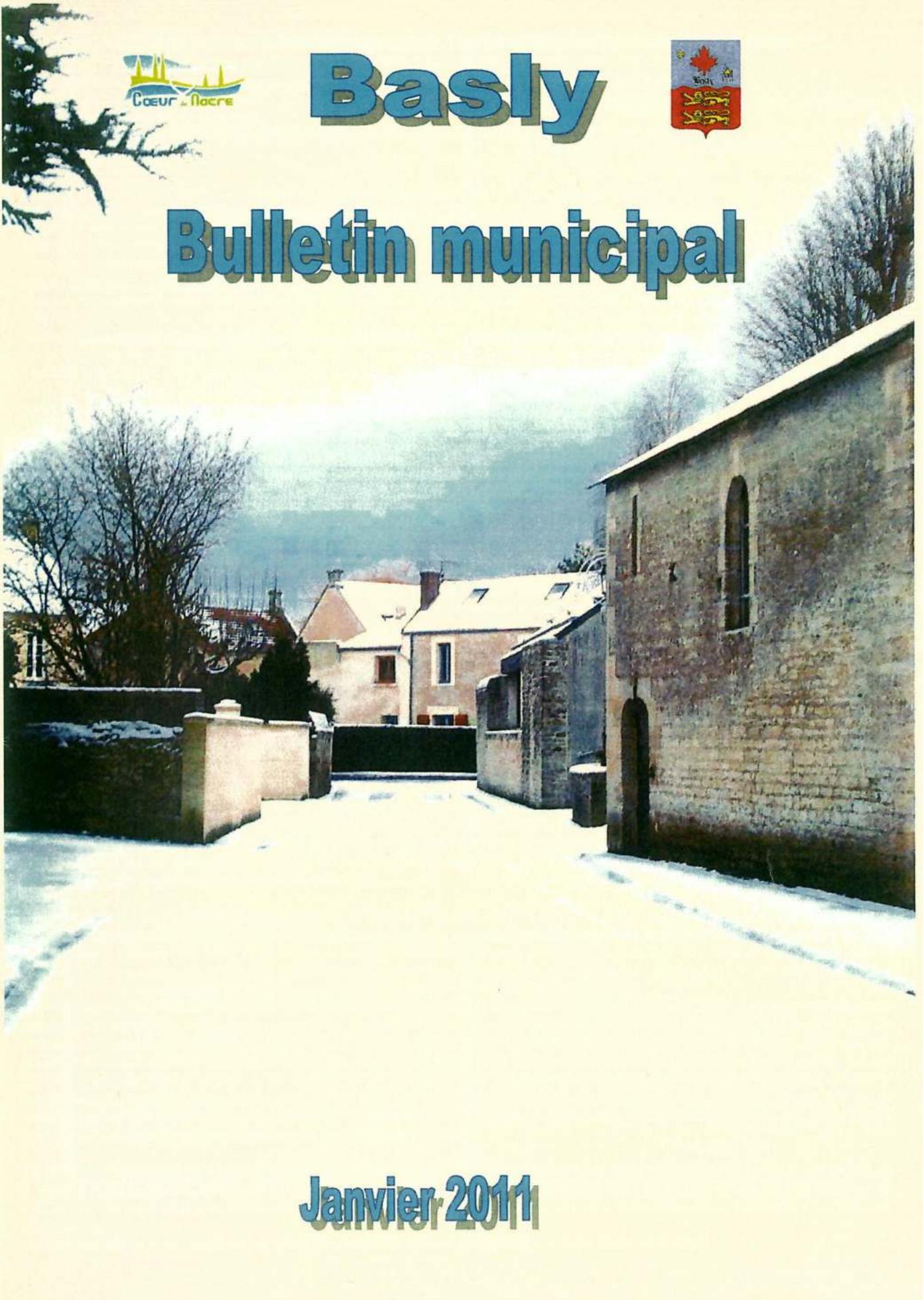




# Basly



## Bulletin municipal



Janvier 2011

**PAYSAGISTE**  
**Bruno HEBERT**

Entretien et création d'espaces verts  
Elagage – Abattage

5 Route de Courseulles  
**14610 BASLY**  
Tél. : **02.31.80.00.83**

Couverture – Zinguerie – Ramonage  
Neuf et Rénovation – Démoussage

**Entreprise PESNELLE**

17 Rue Talbot  
**14610 BASLY**  
Tél. : **02.31.80.08.40**  
Fax : **02.31.80.64.19**  
Mail : **ent.pesnelle@wanadoo.fr**

Récupération de ferraille – Voitures et épaves  
Dépannage 24/24

**HUET Olivier**

7 Rue Talbot  
**14610 BASLY**  
Tél. : **02.31.80.36.84**  
**02.31.80.98.77**  
**06.84.22.04.30**

**SANICLIM**

Plomberie – Dépannage  
Chauffage (mazout – gaz)  
Installation Salle de bains

34 Rue de Caen  
**14440 CRESSERONS**  
Tél. : **02.31.80.07.50**

**Boulangerie – Pâtisserie**

**M. Mme DESOBEAUX**

*Ouvert tous les jours sauf le mardi*

3 Route de Saint Aubin  
**14610 BASLY**  
Tél. / Fax : **02.31.80.08.15**

**LEPETIT**  
*électricité*

Installation - Dépannage

17b Rue du Bac du Port  
**14610 BASLY**  
Tél. : **02.31.08.49.40**  
Fax : **02.31.08.49.60**

**GUIDON Sylvain**

Peinture – Ravalement  
Revêtement murs et sols – Travaux neufs  
Rénovation - Petits travaux d'entretien

Mail : **sylvain-guidon@club-internet.fr**  
17 Route de Fontaine Henry  
**14610 BASLY**  
Tél. : **02.31.08.44.70**  
**06.22.33.96.99**

**SECRET DE COIFFURE**

**Coiffure mixte**  
Emilie Vesleau

Route de Thaon  
**14610 BASLY**  
Tél. : **02.31.43.60.75**

## LE MOT DU MAIRE

Au nom du conseil municipal et de moi-même, recevez nos meilleurs pour l'année 2011.

Ce n'est pas sans une émotion sincère que nous pensons également aux familles qui en 2010 ont perdu un être cher. Qu'elles soient assurées de toute notre considération.

Certains de nos anciens en ce début d'année, ont subi les affres de la maladie et ont été hospitalisés. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Les travaux : 2010 voit la fin des travaux de la route de Fontaine Henry. Certes le revêtement « provisoire » laisse à désirer, l'adjoint aux travaux, M. Penvern, fait le maximum en suivant cela de très près.

2010 m'a également fait avoir des cheveux blancs quant au bâtiment de la cantine. Après des recherches avec l'adjoint, M. Berghman, pour un modèle de reconstruction en bois (devis : 1 000 000 €), recherche de subventions pour pallier à l'endettement de la commune, (trop peu importante 400 000 € en tout)...trop, beaucoup trop élevé pour notre commune qui se prend de plein fouet ce projet avec un endettement pour 25 ans. Cela signifiait, plus d'investissements, plus de projets...l'immobilisme. J'ai alors proposé à la commission travaux, ne voulant prendre aucun risque pour la commune sachant que dans 3 ans quelques services communaux seront transférés à l'intercommunalité (pour l'école ?), de faire quelques travaux dans le dit bâtiment. Après avoir consulté les artisans pour des estimations, ce projet est ramené à une dépense d'environ 25 000 à 30 000 €. Cela sous réserve d'appels d'offres comme le stipule la loi et l'accord du conseil municipal. Si je reçois un avis favorable, les travaux commenceront, sous ma responsabilité, celle de l'adjoint aux travaux, M. Berghman et de la commission, pendant les grandes vacances 2011, afin que tout soit terminé pour la rentrée 2011/2012. Les grosses économies de la cantine vont permettre de continuer les effacements de réseau comme celui de l'ancien Basly, rue du Bac du Port, rue Talbot et route de Saint Aubin.

Depuis trois ans l'environnement n'a pas beaucoup évolué. L'année 2010 a vu la création d'une commission environnement, nous ne sommes que deux (pas beaucoup de volontaires), mais nous avons travaillé pour 2011. En effet, nous allons nous réunir avec la commission travaux pour mettre en route le projet envisagé pour la place en face de la mairie. Il est temps de mettre fin à ce serpent de mer dont j'entends parler depuis plus de 30 ans. Un projet (élevé quand même) avait été demandé par les anciennes municipalités mais n'a jamais vu le jour, faute de moyens. Là, il suffira seulement d'environ de deux ou trois mille euros, pour embellir et réaménager la place.

Des fleurs de jachères vont être semées où cela est possible. C'est un fleurissement à moindre frais. Des graines de capucines ont été gardées en 2010 et seront semées dans les massifs et jardinières. Ainsi, pour le même montant de dépenses en fleurs, nous aurons plus de massifs grâce à la récupération de graines. J'invite les habitants qui souhaitent nous aider à le faire savoir en mairie. Peut-être avez-vous des idées pour votre quartier ? N'hésitez pas, contactez nous. Les fleurs des massifs communaux seront, comme l'an passé données aux habitants qui en feront la demande et dans les mêmes conditions qu'en 2010...se faire connaître en mairie.

La communication ne fonctionne pas comme je l'espérais. L'adjoint chargé de la commission, M. Legrand ne peut tout faire seul. Il nous faut dynamiser cet important secteur. Le projet de panneaux que j'ai demandé auprès de chaque cidex, a été mis en place en fin d'année. Je me réjouis de l'occupation qui en est faite.

Quant à nos jeunes, M. Pascal Flambard (membre de commission loisirs) et moi-même avons proposé en commission puis au conseil municipal, de faire des sorties patinoires. Le projet a été refusé par le conseil municipal sous prétexte que cinq adolescents troublent l'ordre public dans la commune. Ces jeunes, pour lesquels je dépose régulièrement des mains courantes en gendarmerie, dont une plainte a été déposée pour destruction de matériel public, ne doivent pas servir de prétexte pour priver les adolescents qui ont une conduite irréprochable dans la commune. La preuve, le conseil municipal et moi-même avons honoré une vingtaine de ces jeunes en novembre par une petite cérémonie à la salle André Vauvert pour s'être distingué soit par des diplômes soit par des exploits sportifs.

Je vais à nouveau proposer le projet détente en 2011 en souhaitant plus de compréhension de la part du conseil. Tout n'est pas négatif dans ce village et nous avons promis de nous occuper des jeunes dans notre profession de foi pour laquelle nous avons tous été élus, il ne faut pas oublier nos promesses, je ne les oublie pas.

La sécurité dans la commune. L'aménagement de la route de Fontaine Henry a vu la vitesse se réduire un peu, mais des efforts restent encore à faire quand on voit des automobilistes, ne voulant pas respecter les places de stationnement, monter sur les trottoirs pour passer quand même...que faut-il faire pour calmer ces automobilistes récalcitrants ? mettre des jardinières ? refusé par le conseil...Quant au stop des écoles...les gendarmes se postent dans des endroits stratégiques et cela porte ses fruits...mais encore trop non respect de la signalisation. Le stationnement anarchique autour de l'école se stabilise.

Les cinq jeunes qui troublent la vie des habitants. Je fais mon petit tour chaque soir, jamais à la même heure. Cela m'a d'ailleurs été reproché par un adjoint « parce que j'agresse les jeunes » ???!!! . J'ennuie surtout le meneur, mais je continue mes promenades. Je vais agir en tout point cette année comme en 2010 et jusqu'à la fin de mon mandat. Je vous demande à tous également d'être très, très prudents. Des vols dans les maisons se produisent quand vous partez faire des courses, allez au cinéma, etc,... Il est à penser que vos déplacements sont repérés et sans doute transmis à des personnes plus qualifiées. Cela se produit dans un laps de temps très court et rapidement. Ce sont les bijoux en or, les cartes bleues (personnes repérées aux distributeurs) qui les intéressent. Ce qui n'a pas de valeur pour eux, est retrouvé sur les pelouses des habitations visitées. Alors surveillez ceux qui tournent dans votre quartier, à pied, à vélo, en voiture, soyez vigilants, signalez vos absences à vos voisins.

En 2010, j'ai commencé les réunions de quartiers ce qui permet des échanges entre la municipalité, pour les conseillers qui souhaitent y assister et les habitants. Je n'ai pas fait tout le village. Je vais augmenter ces moments d'échanges afin de voir tous les habitants du village. Je suis également à la mairie chaque soir avant de faire ma promenade, je suis à votre disposition également à ce moment, n'hésitez pas.

Je vous rappelle le n° de téléphone de la mairie : 02 31 80 07 25 – mon portable : 06 34 49 39 47 (24/24).

# INFORMATIONS GENERALES

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK  
Yvonne BEAULIEU  
Téléphone Télécopie : 02 31 80 07 25  
e-mail : mairie.basly@wanadoo.fr  
Site Internet : <http://www.mairie-basly.fr>

**Secrétariat ouvert :**  
**Mardi, mercredi et samedi de**  
**9 h 00 à 12 h 00**

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

## FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie et à communiquer nom et âge des enfants, dès son installation.

## CARTE D'IDENTITE

Les délais d'obtention étant assez longs pensez à anticiper vos demandes de carte d'identité.

(pour rappel les demandes de passeports ne se font plus en mairie de Basly, l'instance la plus proche est la mairie de Douvres sur RDV).

## RECENSEMENT MILITAIRE

*Tous les jeunes français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.*

## BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous)  
Ecole Primaire

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

## CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82  
Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

## GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)  
De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

## ETAT CIVIL

### **Naissances :**

LIENART Méline, 5 avril 2010  
PONCET Enzo, 13 mai 2010  
MERLINO Margo, 19 mai 2010  
BLANLOT Noé, le 11 juin 2010  
DUCHEMIN Edgar, le 17 juillet 2010  
DUFOUR Solina, le 20 juillet 2010  
VELA Agathe, le 25 juillet 2010  
MONTAILLIé Mael, 13 septembre 2010  
GENAILLE Gabriel, 21 septembre 2010  
MEDING Timo Ewald, 12 octobre 2010  
CHAMPEL Tom, 08 novembre 2010  
HUARD Sacha, 02 novembre 2010  
LEPETIT Abby, 03 novembre 2010  
HAVARD Clara, 21 novembre 2010  
EUGENE Matéo, 1<sup>er</sup> décembre 2010  
SAUTREL Erine, 04 décembre 2010  
GUILLOUËT Morgann, 11 décembre 2010

### **Mariages :**

MOEMERSHEIM Mickaël et LAFOSSE Hellen, 8 mai  
GALODE Patrice et HEBERT Emilie, 26 juin  
BRION Stéphane et VADILLO Stéphanie, 07 août  
NACEUR Sébastien et MIOT Anne-Lise, 28 août

### **Décès :**

PIERRE Gabriel, le 22 mars 2010  
MOYA Jean-Noël, le 27 août 2010  
SAINT Serge, le 03 décembre 2010

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le mardi en même temps que les sacs jaunes  
**Collecte assurée les jours fériés**  
Sortir les sacs au plus tôt la veille au soir

## COLLECTE DES DECHETS VERTS :

Tous les mercredis du 16 mars au 14 décembre 2011  
**Collecte assurée les jours fériés**

**ENCOMBRANTS : jeudis 7 avril et 6 octobre 2011**

## OUVERTURE DE LA DECHETERIE de SAINT AUBIN SUR MER

Lundi 09 h 00/12 h 00 - 14 h 00/18 h00  
Mercredi 14 h /18 h - Vendredi 14 h 00/18 h 00  
Samedi 09 h /12 h - 13 h /18 h

## Voeux du maire



Samedi 15 janvier 2011, salle du Temps de Vivre, Yves Gauquelin, maire de la commune, a présenté ses vœux pour la nouvelle année, entouré des élus et des représentants de la gendarmerie. Le maire a fait ensuite le bilan de l'année 2010 avec un moment fort en émotion concernant le mariage, du vétéran Canadien Bud Hannam et de Rosy Nunez, célébré le 30 octobre 2010.

Le maire a ensuite rappelé les travaux effectués sur la commune dont l'effacement des réseaux aériens et l'aménagement de places de parking rue de Fontaine Henry, permettant ainsi un ralentissement de la vitesse des véhicules. Parmi les projets prévus de la commune, le maire a expliqué que : « Le projet d'une nouvelle salle de motricité ne peut voir le jour actuellement car trop cher, nous effectuerons donc des travaux de restauration moins onéreux ».

Il a ensuite passé la parole à Alain Yaouanc, président de la Communauté de communes « Cœur de Nacre », qui a salué la présence des élus des communes voisines, montrant le réel intérêt que portent les communes les unes pour les autres et l'assurance d'un travail d'équipe au sein du territoire de la communauté de communes.

## APPELS D'URGENCES

S.A.M.U. : 15	SAPEURS-POMPIERS : 18 Portable : 112
C.H.U. : 02.31.06.31.06	C.H.R. : 02.31.27.27.27
Allo Enfance Maltraitée : 119 ou 0.800.05.41.41	EDF dépannage électricité : 0.810.333.014
<b>GENDARMERIE *; 17</b> Douvres : 02.31.08.35.73 Horaire : 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00 *Nouvelle adresse : 1 avenue des Hautes Devises	<b>Centre ANTI-POISON ROUEN : 02.35.88.44.00</b> <b>RENNES : 02.99.59.22.22</b>

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

<b>Bureau de POSTE</b> Thaon : 02.31.80.00.19	<b>PHARMACIE DE GARDE</b> N° Audiotel: 32 37 Accessible 24h/24h	<b>METEO France</b> Carpiquet : 08.36.68.02.14
<b>TRESOR PUBLIC</b> Courseulles-sur-Mer : 02.31.37.46.32	<b>PRESBYTERE</b> Douvres-la-Délivrande : 02.31.97.54.82	<b>DECHETERIE</b> Saint-Aubin-sur-Mer : 02.31.97.33.34
<u><b>DENTISTES</b></u>	<u><b>INFIRMIERS (suite)</b></u>	<u><b>MEDECINS</b></u>
<p style="text-align: center;"><b>Courseulles-sur-Mer</b></p> Carre 02.31.97.66.49 Duncombe 02.31.37.43.80 Le Louedec 02.31.37.99.50 Troisemaine 02.31.37.99.50	<p style="text-align: center;"><b>Douvres-la-Délivrande</b></p> Boisnard 02.31.37.14.00 Cardin 09.71.20.98.26 Dechauffour 02.31.37.31.62 De Sousa 02.31.37.14.00 Legrix 02.31.37.14.00 Mayé 02.31.37.31.62 Richier 02.31.37.14.00 Tassé 02.31.37.31.62	<p style="text-align: center;"><b>Courseulles-sur-Mer</b></p> Geslain 02.31.37.45.24 Grenier 02.31.37.45.14 L'honneur 02.31.37.45.14 Lair 02.31.37.45.14 Marmontel 02.31.37.45.24 Tanné 02.31.37.45.14
<p style="text-align: center;"><b>Douvres-la-Délivrande</b></p> Bessac 02.31.37.93.82 Glatz 02.31.73.04.35 Patriarche 02.31.37.50.55	<p style="text-align: center;"><b>Mathieu</b></p> Berceron 02.31.44.16.32 De Barros 02.31.44.16.32	<p style="text-align: center;"><b>Douvres-la-Délivrande</b></p> Delforge 02.31.37.30.62 Dupuy 02.31.37.30.62 Gautier 02.31.37.78.11 Lebailly 02.31.37.30.62 Lemerre 02.31.37.30.62 Malhère 02.31.37.30.62 Mantoulet 02.31.37.57.57
<p style="text-align: center;"><b>Thaon</b></p> Villedieu 02.31.80.31.30	<p style="text-align: center;"><b>Thaon</b></p> Pelletier 02.31.80.35.32	<p style="text-align: center;"><b>Mathieu</b></p> Gillot 02.31.47.17.76 Granger 02.31.95.29.09
<u><b>DERMATOLOGUE</b></u>	<u><b>KINESITHERAPEUTES</b></u>	<p style="text-align: center;"><b>Thaon</b></p> Maillol 02.31.80.34.44
<p style="text-align: center;"><b>Douvres-la-Délivrande</b></p> Dechauffour 02.31.37.94.12	<p style="text-align: center;"><b>Courseulles-sur-Mer</b></p> Guinhut 02.31.37.80.27 Lamarre 02.31.37.80.27 Noël 02.31.37.80.27 Rougèreau 02.31.37.80.27	<u><b>PHARMACIES</b></u>
<u><b>INFIRMIERS</b></u>	<p style="text-align: center;"><b>Douvres-la-Délivrande</b></p> Chereul 02.31.37.33.50 Duval 02.31.37.29.92 Lepage-Dufour 02.31.37.96.71 Maymaud 02.31.37.29.92 Pardillos 02.31.37.29.92	<p style="text-align: center;"><b>Courseulles-sur-Mer</b></p> Gazengel-Marmontel 02.31.37.48.17 Murette 02.31.37.45.10
<p style="text-align: center;"><b>Courseulles-sur-Mer</b></p> Frérot 02.31.37.93.38 Blaizot 02.31.37.77.12 Brossillon 02.31.37.48.88 Higoncq 02.31.37.48.88 Le Boucher 02.31.37.93.38 Le Barbanchon 02.31.37.93.38 Lesueur 02.31.37.77.12 Miroux 02.31.37.93.38	<p style="text-align: center;"><b>Mathieu</b></p> Jacqueline 02.31.95.86.70 Pimont 02.31.95.86.70	<p style="text-align: center;"><b>Douvres-la-Délivrande</b></p> Rouault-Muller 02.31.37.21.76 Tailpied-Hardy 02.31.37.29.60
	<p style="text-align: center;"><b>Thaon</b></p> Delmaire 02.31.80.09.20	<p style="text-align: center;"><b>Mathieu</b></p> De La Gloriette 02.31.44.17.79
		<p style="text-align: center;"><b>Thaon</b></p> Saussereau 02.31.80.01.88

# SIVOS abc

2-4 rue du Régiment de la Chaudière  
14610 Anguerny ☎ / fax 02 31 80 54 25

La scolarité est organisée en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les communes d'Anguerny, Anisy, Basly et Colomby sur Thaon. Le **SIVOS abc** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) assure la gestion du RPI.

Les enfants bénéficient d'un service de bus qui les transporte de leur lieu d'habitation à leur école. Après la classe, ils peuvent reprendre le bus ou aller aux garderies de Basly ou Anguerny.

**Les inscriptions** à la cantine seront faites en début d'année et les modifications d'inscription sont à effectuer impérativement 48 h à l'avance (jours ouvrés) en téléphonant au :

**02 31 80 54 25**

**Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.**

A la rentrée 2010/2011, 230 enfants sont scolarisés sur les trois sites du RPI : Basly pour les maternelles et les CP, Anguerny pour les CE1 et CE2 et Anisy pour les CM1 et CM2.

Site	Niveau	Effectif
Basly	Petite Section	25
	Moyenne Section	25
	Grande Section	28
	CP	23
Anguerny	CE1	19
	CE1	20
	CE2	21
Anisy	CM1	24
	CM1 / CM2	22
	CM2	23

## **Aide personnalisée :**

Une aide personnalisée prend en charge les enfants qui en présentent le besoin par petits groupes de 2 ou 4. L'organisation de ces heures est propre à chaque site du RPI. Tous les enseignants témoignent de la bonne volonté des enfants à participer à ces séances, qui ont apporté une amélioration ponctuelle.

## **Projets et Spectacles de l'année :**

Tout au long de l'année, les enfants ont bénéficié de projets mis en place par les enseignants : escrime, cinéma, visites de musées, char à voile, permis piéton, rencontres sportives.

Département du Calvados  
Canton de Creully  
Commune de BASLY

**ARRETE DU MAIRE**

**Arrêté instituant une obligation de ramassage des déjections canines  
abandonnées sur la voie publique**

**Le Maire de BASLY...**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2212.2 ;

Vu le Code de la santé publique et notamment l'article L.1311-2

;

Considérant que des dispositions particulières doivent être prises afin de réduire les pollutions engendrées sur la voie publique par la présence des déjections canines.

**Arrête :**

**Article premier.** Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, terrains de sports et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

**Article 2** En cas de non respect de l'interdiction édictée à l'article 1<sup>er</sup> les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

**Article 3** – Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et à différents endroits de la Commune.

**Article 4.** Le Maire et les adjoints sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à M. le préfet, publié au Bulletin Municipal de la Commune de BASLY.

Fait à BASLY, le 24 septembre 2008...

Le Maire,  
Yves GAUQUELIN

# Les Relais Assistantes Maternelles Cœur de Nacre « Mer et Terre » : Bilan de 6 mois de fonctionnement

Après 6 mois de fonctionnement du second relais assistantes maternelles cœur de nacre, nous pouvons constater toujours une forte fréquentation des usagers.

Les relais accueillent :

- **les parents** à la recherche d'un mode de garde et **les parents employeurs d'une assistante maternelle** et proposent :
  - une information sur les modes de garde,
  - des listes d'assistantes maternelles disponibles,
  - un soutien dans la fonction d'employeur,
  - une écoute liée à l'accueil de leur enfant.
  
- **les assistantes maternelles, les candidats à l'agrément** et proposent :
  - un soutien dans la fonction de salarié,
  - une écoute liée aux accueils,
  - de la documentation professionnelle,
  - la gestion des places d'accueil.

Les relais organisent pour les **enfants de 0 à 6 ans**, accompagnés de leurs **parents** ou de leur **assistante maternelle des ateliers d'éveil** sur différentes communes.

La création du second relais a permis que le nombre d'ateliers d'éveil soit multiplié par deux, permettant à davantage de personnes d'y participer.

La participation des assistantes maternelles à ces ateliers a augmenté (55 en 2009, 69 en 2010). Les relais ont pu ainsi continuer de développer un meilleur suivi des usagers, un enrichissement du fonds documentaire, la création du journal du relais, des échanges entre les animatrices dans l'organisation et le fonctionnement des relais. La volonté des relais est de continuer à maintenir la dynamique entre les professionnels et usagers des deux RAM en favorisant les ateliers inter-relais, les réunions à thèmes et spectacles en commun.

En 2011, les partenariats existants seront maintenus. Avec au programme, entre autres, un travail en inter-relais « Mer et Terre » et le relais d'Orival sur le développement psychomoteur et une session de recyclage prévention premiers secours (PSC1). De nouveaux partenariats seront développés au cours de l'année 2011 (Ecoles maternelles, Bibliothèques, Centre de loisirs...).

## Le relais assistantes maternelles « terre » en quelques chiffres :

Les communes d'Anguerny, Anisy, Basly, Cresserons, Douvres la Délivrande, Tailleville et Plumetot composent le relais « terre ». Ce relais compte **100 assistantes maternelles** dont 52 inscrites au relais représentant une capacité d'accueil de 308 places (263 à la journée, 39 extrascolaires et 6 places familiales). 1058 personnes ont fréquenté le relais. 41 ateliers d'éveil ont été réalisés avec une participation de 818 personnes. 337 contacts ont été enregistrés avec le ram terre dont 126 parents et 211 assistantes maternelles.

Deux nouvelles communes accueillent maintenant les ateliers d'éveil : le vendredi en alternance à Basly et à Cresserons et un deuxième atelier le jeudi à Douvres la Délivrande.

Les lieux d'activités sont :

- ✓ Le mardi et le jeudi à Douvres la Délivrande (espace socioculturel Louise Jarry), de 9h30 à 11h30
- ✓ Le mercredi à Anguerny, (salle de la mairie) de 9h30 à 11h30
- ✓ Le vendredi à Basly, (salle du « temps de vivre ») de 9h45 à 11h30 (deux fois par mois)
- ✓ Le vendredi à Cresserons, (salle de l'école) de 9h45 à 11h30 (deux fois par mois)

Les deux relais mettent également en place des séances « bébés barboteurs », des sorties, des temps autour des livres, des manifestations culturelles.....

Les relais favorisent aussi des **rencontres avec des professionnels** de la petite enfance : soirées d'information, débats, conférences... destinées aux parents et aux assistantes maternelles.

*Les programmes des ateliers sont disponibles aux relais ou sur demande par téléphone ou internet.*

Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter les animatrices des Relais

31 Rue Hervé Léguillon, 14990 Bernières sur mer.

Tel : 02.31.73.14.47

Ram « terre » : Lucie Richard

Port. : 06.58.67.23.03

mail : [ramcoeurdenacre.terre@orange.fr](mailto:ramcoeurdenacre.terre@orange.fr)

Permanences sur rendez-vous au siège à Bernières sur mer :

Mardi 14h à 17h30

Vendredi de 14h à 16h

Un samedi par mois de 10h à 12h.

Permanence délocalisée sur rendez-vous à la Communauté de Communes Cœur de Nacre le

Jeudi de 14h à 19h.



Atelier d'éveil à Basly, juin 2010

## Chasse aux oeufs



Dimanche 25 avril 2010, une cinquantaine d'enfants de 2 à 11 ans, s'est réunie pour participer à une chasse aux œufs de Pâques, organisée par les membres du conseil municipal, sur le stade de football. Après une récolte fructueuse, un partage a été effectué équitablement entre les enfants, et pour reprendre des forces, le pot de l'amitié leur a été offert.

## Lecture publique

Mercredi 5 mai 2010 à la bibliothèque, 35 personnes étaient au rendez-vous pour écouter, la lecture mensuelle de Martine Förster, de « D'rôle de Compagnie », qui effectue des lectures publiques à thème.



## Concert

Vendredi 30 avril 2010 à 20h30, dans l'église du village, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'ensemble musical « *Voici Voix Là* », de l'Adem, (école de musique de la communauté de commune Cœur de Nâcre), pour un concert dirigé par Martine Jones et accompagné au piano par Nicolas Raoult.

## Cérémonie du 6 juin et inauguration espace Bud Hannam



Le 6 juin 1944, Bud Hannam, alors âgé de 19 ans débarquait à Bernières sur Mer, comme volontaire.

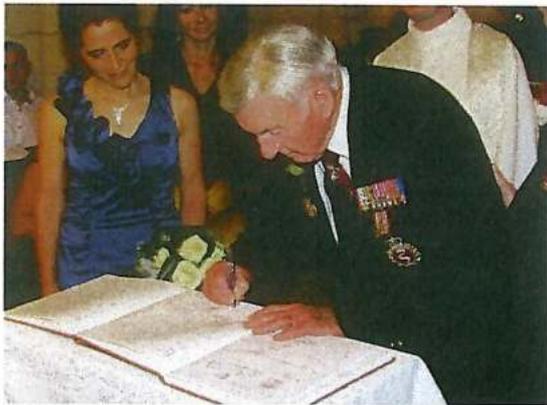
Il a exercé ses fonctions d'infirmier dans l'ancienne école de Basly devenue à ce jour la bibliothèque municipale.

Le 5 juin dernier, il nous a fait l'honneur de présider notre commémoration du débarquement allié de juin 1944.

Lors de cette cérémonie, avec l'accord de la municipalité, il a dévoilé la plaque « Espace Bud HANNAM », nom donné à la bibliothèque municipale où il a œuvré avec ses camarades pour soigner les blessés venant de toutes parts.

Ce ne fût pas sans émotion qu'il retrouvera les sœurs de la seule victime civile de la commune, ainsi qu'Alfred Leboucher, fils du maire de l'époque, qui lui donna les clefs du bâtiment pour qu'il installe l'infirmierie.

## Mariage de Bud HANNAM et de Rosy NUNEZ



Samedi 30 octobre 2010, mariage de Bud Hannam, vétéran canadien, et de Rosy Nunez

## Tennis



Pour clore la saison 2010, le tournoi de tennis organisé pendant l'été s'est terminé dimanche 5 septembre 2010. Une quinzaine de personnes a participé au tournoi. Samuel Marie, vainqueur, a gagné en finale contre Cédric Moutier en 2 sets à 1. Le tennis compte actuellement une centaine d'inscrits.

Inscriptions pour l'année 2011/2012 le samedi 16 avril 2011 de 10h00 à 12h00 salle du conseil municipal.

## Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre avec les jeunes membres de l'association Westlake Brothers Souvenir.

## Repas des aînés



Dimanche 21 novembre 2010, les aînés du village étaient conviés au restaurant Le Saint-Aubin à Saint-Aubin-sur-Mer pour partager ensemble un moment de convivialité autour d'un repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur Suzanne Achard, doyenne du village, avec ses 88 printemps, et Maurice Beaux, 82 printemps, doyens des convives du jour.

## Jeunes diplômés



Samedi 30 novembre 2010, salle du Temps de Vivre, une vingtaine de jeunes de moins de 21 ans ayant obtenu un diplôme ou une récompense sportive au cours de l'année scolaire 2009-2010 a reçu les félicitations des membres du conseil municipal. Lors de cette cérémonie, après que chaque jeune se soit présenté et les encouragements du maire Yves Gauquelin, un goûter leur a été offert.

## Conte de Noël

Mercredi 15 décembre 2010 à 16h30, à la bibliothèque, les enfants de la commune étaient invités par les bibliothécaires à la lecture des contes de Noël. Une quinzaine d'enfants y ont assisté, un goûter leur a été ensuite offert.



## Colis aux aînés



Samedi 18 décembre, c'est sous la neige que les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont remis les colis aux aînés de la commune de plus de 70 ans, ce qui représente vingt-huit foyers.

# Noël



Dimanche 19 décembre, 190 enfants du village de 1 à 10 ans et leurs familles ont été conviés à assister à un spectacle de Magie avec Nicolas l'illusionniste. Le Père Noël, aidé du conseil municipal, a ensuite distribué livres et friandises aux enfants, pendant qu'un pot de bienvenue était offert aux parents.

## A.P.E. R.P.I.

Voici la composition du nouveau bureau de l'association des parents d'élèves du R.P.I (A.P.E, R.P.I.) élu le 12 octobre dernier.

**BUREAU** : (de gauche à droite sur la photo)

Michel Lorpin : Vice Président  
 Delphine Marie : Secrétaire Adjointe  
 Laurence Lecouturier : Trésorière  
 Christelle Thériaux : Présidente  
 Céline Bazille : Trésorière Adjointe  
 Béatrice Guérin : Secrétaire



**CONSEIL D'ADMINISTRATION** :

Véronique Vaugeois ; Christelle Lepetit ; Isabelle Quillard ; Ludovic Ronco ; Erwan Guillouet ;  
 Raphaël Lecoq ; Françoise Letallec ; Yaël Barbey ; Laétitia Péan ; Marion Laurent ; Hélène Marie.

**Les dates retenues pour les diverses manifestations :**

2 avril 2011 : Carnaval à Basly.  
 10 avril 2011 : Opération croissants.  
 29 mai 2011 : 2e édition du vide greniers de l'ape à Basly.  
 25 juin 2011 : Kermesse à Basly (stade de football).  
 Courant juin : Fête des parents.

**Détail des sommes versées aux écoles pour leurs projets pédagogiques pour l'année scolaire 2009-2010 par l'A.P.E. R.P.I.**

<b>Anisy</b>	
Réalisation de 3 courts métrages	
6 séances avec l'intervenant	1 200,00 €
Opération croissant	1 131,00 €
	<b>2 331,00 €</b>
<b>Anguerny</b>	
Création de livres	185,36 €
Livres price minister	188,49 €
Achat de livres fnac	135,65 €
Activité musique	1 424,25 €
	<b>1 933,75 €</b>
<b>Basly</b>	
Atelier jardinage fourniture	116,67 €
Visite ferme de Canon (PS)	72,00 €
Visite ferme de Rots (MS)	37,50 €
Théâtre Foz (MS +PS)	174,80 €
Théâtre Champs exquis(MS)	112,00 €
Zoo de Cerza (PS)	173,50 €
Projet jardin (toute l'école)	405,10 €
Visite ferme de Reviers	113,40 €
Projets cerf-volant (CP)	468,48 €
Classe de mer (GS)	750,00 €
	<b>2 423,45 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 688,20 €</b>



## SSIAD DU CANTON DE CREULLY

service de soins infirmiers à domicile

14610 COLOMBY sur THAON

Tel : 02 31 08 44 75



### 1-Vocation du service :

Le SSIAD du canton de CREULLY a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Il intervient uniquement sur prescription médicale. Une équipe de 2 infirmières coordinatrices et de 12 aides-soignantes,

- ✚ Assure les soins d'hygiène générale des personnes prises en charge
- ✚ Aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante
- ✚ Éventuellement intervient pour d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux



### 2- Modalité d'intervention :

Le service est en charge de 44 lits, se sont ajoutés 5 lits d'hospitalisation à domicile à compter de janvier 2010 en partenariat avec l'hôpital de Bayeux.

- ✚ les soins sont assurés 7 jours sur 7 en fonction des besoins des malades
- ✚ les prescriptions sont assurées par des aides-soignantes diplômées d'état
- ✚ la prise en charge financière est intégralement assurée par les caisses de sécurité sociale
- ✚ les soins infirmiers prescrits par le médecin sont effectués par l'infirmier libéral de votre choix. Il en est de même pour les soins de pédicure.

Tout le personnel est lié au secret professionnel (article 226 du code pénal) et à l'obligation de réserve.

### 3 -Ou se renseigner :

- ✚ demandez conseil auprès de  votre médecin traitant ou le cas échéant auprès de l'hôpital consulté et des professionnels de santé (infirmiers, pharmaciens....)
- ✚ au centre d'action sociale de votre commune
- ✚ à la caisse régionale d'assurance maladie
- ✚ ou sur internet sur les sites de votre mairie, du conseil général et des sites concernant les personnes âgées.



### 4-Projet de fusion :

- ✚ Pour une meilleure gestion, les SSIAD de Creully, La Cambe et Bayeux envisagent une fusion de leurs associations respectives sous la forme d'une nouvelle association avec à sa tête un comité de direction composé de professionnels de santé et un directeur administratif.
- ✚ Il n'y aura aucun changement pour les soins, les unités de soins resteront dans les sites existants avec leur fonctionnement actuel.

Tous nos bons vœux de bonne santé pour cette nouvelle année



# LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE

*Au revoir 2010...*

*Bonjour 2011 !*

## *Qu'avons-nous fait au Club pendant cette année 2010 ?*

- ✦ Le 7 janvier, nous avons dégusté la **galette des rois**.
- ✦ Le 28 janvier s'est tenue l'**Assemblée générale** du Club.
- ✦ Le 18 février, en présence de nos quatre nouveaux adhérents, le bureau a organisé et préparé un **repas** dans la salle André Vauvert.
- ✦ Le 28 avril : **Repas** au restaurant « L'Hôtel de Ville » de Lion sur mer (avec participation financière des adhérents).
- ✦ Le 22 juin : Avant-goût des vacances avec un **barbecue** à la salle du Temps de vivre.
- ✦ Le 17 juillet : **VOYAGE à Saumur** (49) pour assister au spectacle de l'Ecole de cavalerie **« Le Cadre noir de Saumur »**. Ce voyage était organisé conjointement avec l'Association des Anciens combattants de Bény sur mer.
- ✦ Le 27 octobre : Réunion des Aînés ruraux à Eterville.
- ✦ Le 28 octobre : Tirage des billets de la **Tombola** organisée par le Club.
- ✦ Le 3 novembre : Nous avons remplacé le buffet froid par un **repas chaud** pris au restaurant « L'Hôtel de ville » à Lion sur mer (avec participation financière des adhérents).
- ✦ Le 20 décembre : Dîner-circuit des **villages illuminés du Bocage**. Ce voyage se réalise conjointement avec l'Association des Anciens combattants de Bény sur mer.
- ✦ Le 23 décembre : Nous clôturons l'année avec la **bûche de Noël**.

Nous avons également fêté les 80 ans de deux adhérents et nous avons une pensée particulière pour madame Lefetey très appréciée de tous, qui nous a quitté au mois de mai.

*Nous vous souhaitons à Toutes et à Tous  
nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 !*



# Basly Moto Club

Le Basly moto club vous présente ses meilleurs vœux pour 2011 et espère vous voir sur le terrain lors de nos organisations sportives

En 2010, notre club a vu quelques exploits comme Arnault AUBIN, vainqueur de l'enduro du Touquet, catégorie junior et Floran SALLES, champion de Normandie 125cc

Florent CHEVALIER champion de Normandie 85 cc, et de nombreux pilotes ont fait connaître notre commune de Basly en Normandie, en France et dans le monde entier.

Pour 2011, le club va organiser le 13 mars, un side car cross de niveau mondial, le 26 juin le championnat de France mini vert ; championnat qui regroupe les meilleurs jeunes pilotes 65 et 85 cc de France où l'on espère voir quelques pilotes de Basly s'illustrer ,le 3 juillet, en collaboration avec d'autres clubs Normands, une course exceptionnelle sera organisée à Basly pour venir en aide a deux pilotes Normands qui, en 2010, se sont blessés très sérieusement ( paraplégiques). Tous les bénéfices leurs seront reversés pour adapter leur environnement à leur handicap. Le 13 août, nous nous retrouverons à notre traditionnelle foire aux greniers, le 9 octobre un grand moto cross National et toute l'année notre école de pilotage moto et quad fonctionnera avec ses moniteurs diplômés pour encadrer nos sportifs.

Nous avons une pensée pour Mr Serge SAINT, décédé fin 2010, qui séjournait depuis 35 ans sur le terrain de moto, toujours tolérant et qui avait apporté une touche culturelle au paysage avec ses sculptures et aussi dans nos discussions « Serge on ne t'oubliera pas».

Nous remercions tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre car, sans eux, nous serions bien seuls et nous ne pourrions pas apporter cette touche de dynamisme qui fait de Basly une commune connue mondialement avec une image très forte sportivement.

Cordialement

Les membres du bureau





# Union Sportive THAON-LE FRESNE-VALLEE DE LA MUE

Stade Claude MARIN  
14610 --THAON  
N° FFF : 549547  
Agréé Jeunesse et Sports : N° 1402003  
Tél/fax Stade-Bureau : 02-31-08-25-25  
E-mail: thaon-fvm@wanadoo.fr

## --/- SAISON 2010/2011 -\--

Nos équipes seniors ont repris l'entraînement début Août avec Thierry MANCEL pour sa 6<sup>ème</sup> année et ses adjoints Fabrice BACON, Pascal MOISSON et Eric PELLETIER.

Les équipes de jeunes ayant repris vers la 3<sup>ème</sup> semaine d'Août.

-----/-----

L'effectif global 2010 -2011 (au 15/10/2010) est, à aujourd'hui, légèrement inférieur à la saison dernière (~ -6%). En 2009-2010, le club, au niveau de la Basse Normandie, se positionnait au 27<sup>ème</sup> rang (sur 502 clubs) et au 15<sup>ème</sup> rang au niveau départemental ( sur 202 clubs)

Nombre d'équipes engagées en championnat

### Foot à Onze

- Vétérans : 1 équipe
- Seniors : 3 équipes
- « U19 » : 1 équipe
- « U17 » : 1 équipe
- « U15 » : 2 équipes

### Foot ANIMATIONS

- « U13 » 2 équipes
- « U11 » 2 équipes
- « U9 » en plateau
- « U8 » en plateau
- « U7 » en plateau
- « U6 » en plateau

### RESULTATS Sportifs :

#### -/-Equipe « IA »:

éliminée en coupe de France par RSG COURSEULLES au 3<sup>ème</sup> tour  
occupe la 5<sup>ème</sup> place en DHR.

#### -/-Equipe « IB » :

→,2ème en 1ère division

#### -/-Equipe « IC » :

→1ère en 3ème division

#### -/-Equipe « U19 » :

→ 9ème DHR

#### -/-Equipe «Vétérans »

→5ème dans le gr « CAEN EST »

#### -/-Equipe « U17 » :

→,2ème en promotion district

#### -/-Equipe « U15A » :

→,4ème en promotion district

#### -/-Equipe « U15B »

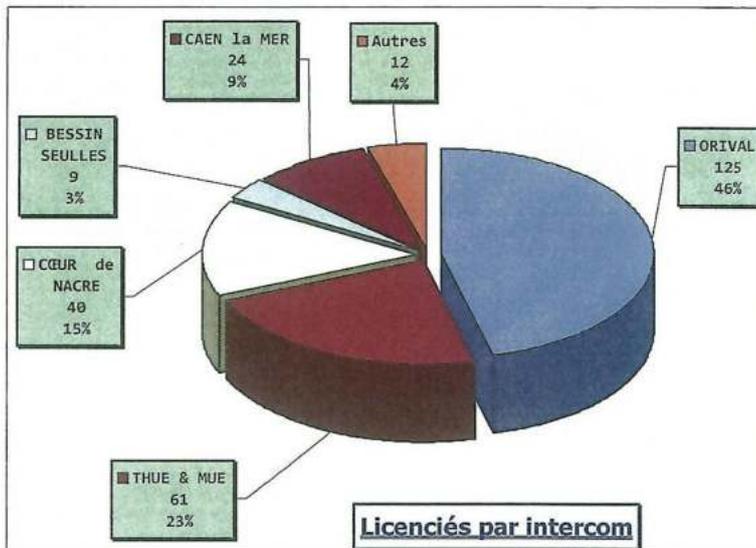
→3ème en 2ème Série,

#### -/- FOOT ANIMATION

→Tres bonne participation aux différents plateaux. Résultats très encourageants.

--/-

Début Novembre se déroulait les qualifications pour le tournoi Jean PINGEON de Mai 2011. L'équipe U13 se qualifie pour participer à ce tournoi U11 heureusement l'équipe U11 échoue au pied du podium



INTERCOM	2010-2011
ORIVAL	125
THUE & MUE	61
CŒUR de NACRE	40
BESSIN SEULLES	9
CAEN la MER	24
Autres	12
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>



--/-

--/--Stage de La Toussaint : 40 enfants ,au stage sur deux jours, encadré par Fabrice CATHERINE ainsi que Eric PELLETIER , Christophe GILLES , Quentin BASLY , Antoine FINEL , Quentin GLOWACKI et Romain PELLETIER .  
 Stage varié avec ateliers techniques Le matin et détente L'après midi .(patinoire, soccer..)



La venue, pendant le stage de 2 joueurs de l'équipe professionnelle du Stade Malherbe, Thomas HEURTAUX et Damien PERQUIS .Ils se sont soumis à une traditionnelle séance d'autographe ainsi qu'une multitude de questions auxquelles ils ont répondu avec gentillesse et disponibilité.

*-Nous remercions l'intercom « Entre Thue et Mue » de l'obtention d'un créneau pour l'utilisation de la salle omnisport de St Manvieu –Norrey par notre école de foot.*

**Manifestations « Extra sportifs » :**

*--/--Suite au mauvaises conditions climatiques, les 2 tournois de boules fin Aout et septembre n'ont pu avoir eu lieu..Coup dur pour la trésorerie du club.*

**--/--Soirée COUSCOUS :**

*Succès au rendez vous de cette soirée avec 120 personnes.Couscous maison prépare par Denis et son équipe. Soirée conviviale et dans la bonne humeur*

*--/--Actuellement des calendriers du foot sont en vente .Merci de leurs réserver le meilleur accueil .*

**A retenir ces quelques dates**

- 22 Janvier** → **Concours de Belote**
- 12 Mars** → **Repas + Soirée dansante**
- Avril** → **Loto**
- 27 Mai** → **PETANQUE (semi Nocturne au FRESNE)**
- Juin** → **TOURNOI DE FOOTBALL JEUNES**



## Société de chasse de Basly

La société de chasse a réuni tous ses sociétaires et actionnaires autour des différents lâchers de perdrix et faisans chaque dimanche de la saison.

Afin d'éviter la propagation des lapins et la destruction des jeunes cultures des furetages ont été organisés ainsi que des battues et piégeages de renards qui pullulent et détruisent la faune sauvage.

Le point fort de la saison reste le concours de pétanque qui a rencontré un beau succès. Nous remercions à cet effet la municipalité pour l'utilisation du stade ainsi que les donateurs pour les lots remis aux participants.



26 doublettes ont répondu à notre invitation, le cochon de lait a été gagné par Daniel Lepesqueux de Courseulles-sur-Mer, le « coq hardi » par Jean-Claude Lefèvre et le panier garni par Jean-Claude Chrétien à 38 grammes près du poids exact.

Les résultats

1<sup>er</sup> : Stéphano et Mickael. 2<sup>ème</sup> : Rault et Parfum. 3<sup>ème</sup> : Laurent et Sandy Royer. 4<sup>ème</sup> Daniel Harache et Anthony Lepetit. 5<sup>ème</sup> : Ledard Georges et fils.

**NOUS SOUHAITONS A TOUS UNE TRES BONNE ANNEE 2011**

Le président

---

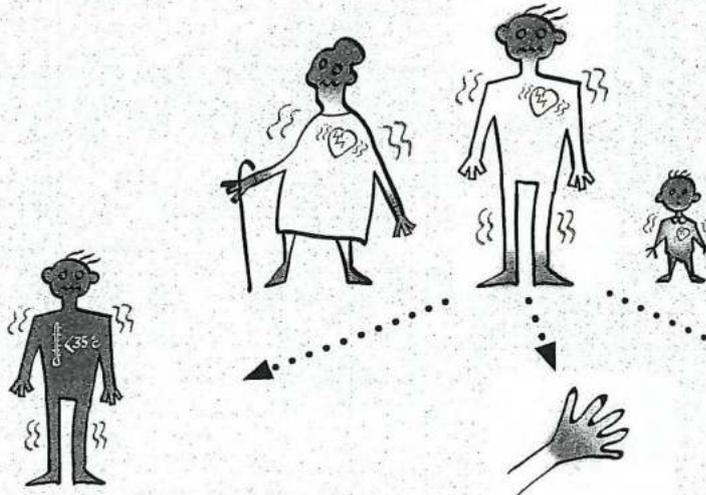
*En 2011, Bonnes et Joyeuses Randonnées à tous*



Et rendez-vous à Caen  
le dimanche 17 juillet  
Pour la 3<sup>ème</sup> édition des  
**Randonnées  
de la Paix**



# Attention vague de très grand froid



Le très grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

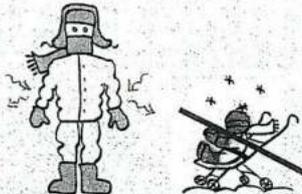
Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Je reste chez moi autant que possible en m'étant organisé à l'avance



- J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).
- Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement une fois par jour.
- J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.
- Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.
- J'écoute à la radio les conseils des pouvoirs publics.

Si je dois absolument sortir, je suis prudent et je pense aux autres



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.

Si je dois absolument utiliser ma voiture



- Je vérifie le bon état de fonctionnement général: huile, batterie, éclairage, plein d'essence.
- Je prépare des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.
- Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr) • [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) • [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)

# L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2009



## SYNDICAT DE LA SOURCE DE THAON

Extrait du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de ANGUERNY

### TERRITOIRE

9 471 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat de la Source de Thaon regroupe les communes de : Amblie, Anguerny, Anisy, Basly, Beny-sur-Mer, Colomby-sur-Thaon, Fontaine-Henry, Lantheuil, le Fresne-Camilly, Mathieu, Periers-sur-le-Dan, Thaon et Villons-les-Buissons.

La population desservie est de 9 471 habitants.



13 communes adhérentes

### EXPLOITATION

par la société SAUR  
En affermage

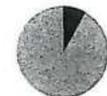
La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 3 941 abonnés (+1,29 % par rapport à 2008).



### PRODUCTION

2 ressources

- Des ressources propres au syndicat : le Forage d'Anguerny (Forage situé à Anguerny) a fourni 46 781 m<sup>3</sup> d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 539 175 m<sup>3</sup> :
  - Caen a fourni 546 300 m<sup>3</sup>.

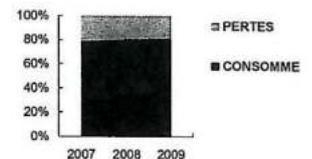


■ LOCAL  
■ IMPORT

### DISTRIBUTION

Un réseau de 136 km  
427 778 m<sup>3</sup> consommés

En 2009 les abonnés domestiques ont consommé 427 778 m<sup>3</sup> (+2,02 % par rapport à 2008) soit en moyenne 124 litres par habitant et par jour. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 81,0 % en 2009 (il était de 80,3 % en 2008). Le taux de renouvellement du réseau est de 0,3 %.



Rendement du réseau

### QUALITÉ

Excellente

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est d'excellente qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



### PRIX

174,52 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2010 entre 155,12 € et 174,52 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes taxes comprises), avec une variation par rapport à 2009 comprise entre 1,37 % et 8,43 %. Sur ce montant, 32 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 34 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 34 %.



Répartition des montants collectés

## TOUS CONCERNES ET TOUS ACTEURS DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITE DE L'EAU

**RESEAU**, le Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen créé en 1999, a pour principales missions de produire et de gérer les **ressources en eau** destinées à l'alimentation en eau potable de plus de 300 000 habitants du Calvados.

Depuis plusieurs années, les analyses ont identifié des **dépassements** ponctuels des normes de qualité pour les nitrates et les produits phytosanitaires dans les captages utilisés pour l'alimentation en eau potable.

**RESEAU** a engagé en 2005 ses premiers grands travaux pour mutualiser les ressources et rechercher de nouveaux potentiels. Le syndicat continue ces grands travaux aujourd'hui avec le programme d'investissements 2008-2013.

En parallèle, **RESEAU** a créé une **cellule d'animation** chargée de mettre en place des actions de reconquête de la qualité de l'eau afin de créer une dynamique locale de **rassemblement** de tous les acteurs :

- agriculteurs,
- collectivités,
- particuliers,
- gestionnaires d'infrastructures,
- chambres consulaires,
- coopératives,
- jardineries, centres commerciaux,
- associations...

### DANS VOTRE JARDIN, VOUS POUVEZ CONTRIBUER À LA RECONQUÊTE DE LA QUALITE DE L'EAU !

#### LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : UN RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT MAIS AUSSI POUR L'UTILISATEUR

De nombreuses études montrent que c'est lors de la manipulation des produits (préparation de la bouillie et traitement) que le **risque de contamination** est le plus élevé.

Si vous choisissez malgré tout d'en utiliser, n'oubliez pas de porter des **gants, des bottes, des lunettes** et un **masque** adaptés (cartouches de charbon actif, attention : les masques à poussières ne protègent pas !). Et surtout respectez bien les **doses** préconisées.

#### COMMENT DESHERBER SANS PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

Sur la **PELOUSE**, évitez les coupes trop rases qui la fragilisent et favorisent l'installation de plantes indésirables (mousses, pissenlits, etc...).

**COUVREZ** le sol avec des paillis, des plantes couvre sols, laissez gagner l'herbe qui peu à peu s'homogénéisera, remplaçant les herbes disgracieuses.



Optimisez l'**AMENAGEMENT** de votre jardin : remplacez les surfaces gravillonnées par des dalles ou des pavés, semez de l'herbe entre les dalles ...

Désherbez **MANUELLEMENT** grâce au sarcloir, à la binette...

Désherbez **THERMIQUEMENT** avec de l'eau **bouillante** (eaux de cuisson par exemple), de la vapeur (nettoyeur haute pression équipé d'un système de chauffe).

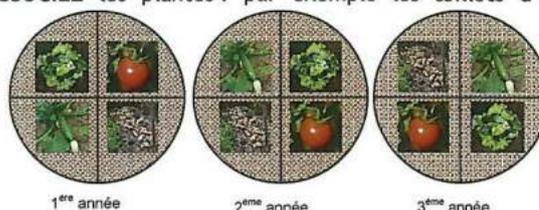


#### ET CONTRE LES MALADIES ?

Cultivez des variétés **RESISTANTES** aux maladies.

**ALTERNEZ** les plants pour contrôler ravageurs et maladies.

**ASSOCIEZ** les plantes : par exemple les oëillets d'Inde



protègent la plupart de vos plantes (pommes de terre, tomates, asperges, haricots, choux) des insectes nuisibles. A planter en bordure de votre jardin...

Préservez vos **AUXILIAIRES** de cultures (oiseaux, hérisson, coccinelles...) qui sont les parasites ou les **prédateurs naturels** des ravageurs. Par exemple, les coccinelles et araignées se nourrissent de pucerons, le hérisson s'attaque aux escargots, aux limaces, etc ...

#### POUR EN SAVOIR PLUS...CONTACTEZ LA CELLULE D'ANIMATION RESEAU

Marie BACHET, Responsable  
m.bachet@cg14.fr  
02 31 57 15 82 - 06 64 24 86 13

Xavier ZAMORA, Technicien  
x.zamora@cg14.fr - 02 31 57 13 85

Nina BAUDEMONT, Technicienne  
n.baudemont@cg14.fr - 02 31 57 13 84

Adresse postale  
Cellule d'animation RESEAU  
2, rue de Villons les Buissons  
14000 Caen

Les sacs pour le tri sélectif sont disponibles gratuitement dans les locaux de votre mairie.

Pour toute information complémentaire,  
Contacter le service Environnement au 02 31 97 43 32



**Sacs jaunes**

- bouteilles plastiques
- briques alimentaires
- boites métalliques



- cartons
- prospectus
- journaux-magazines



**Conteneur Verre**

- bouteilles
- pots
- bocaux





# 9ème journée sportive De l'Intercommunalité « Cœur de Nacre »



## Dimanche 17 avril 2011



### Rendez-vous à Douvres la Délivrande (place des Marronniers)



Au siège de l'Intercommunalité à côté de La Poste

**Rendez-vous à 8h00 (circuit vélo 80km)**

**Rendez-vous à 9h00 pour tous les autres circuits**



Les enfants de moins de 12 ans peuvent faire la randonnée pédestre sous la responsabilité de leurs parents

\* Casque très fortement conseillé

\*\* Équipements de sécurité obligatoire



Guitare pour Tous

	+ de 16 ans			
Vélo route*	35 km	50 km	80 km	35 km
VTT Chemins**	35 km			20 km
Marche	12 km			10 km
Jogging	10km et 15km			
Rollers**	9 km (à partir de 10 ans pour expérimentés)			

Ravitaillement en milieu de la matinée à Langrune ,  
Pot de l'amitié à l'arrivée vers midi à Douvres la Délivrande

**Inscription gratuite sur place**

Contact : 06 85 03 05 47

# Mots fléchés

DU MAROC COURTOISIE	MANQUER LESSIVANT	ÉCIMAGE UNE NÉGATION	MÉTAL DE BIJOU GRAND TEMPS	DÉFUNTE QUI SONT SANS CRAINTE	MODIFIÉ, DÉTÉRIORÉ	PARADIS TERRESTRE C'EST L'ASTATE
					GARÇON D'ÉCURIE HALTE	
CHIEN CHASSEUR DE RATS ENROULÉ				SANS PAROLE MANGANÈSE		
		OURAGAN COURROIE DE CUIR				ÉLEVÉES, CONSTRUITES
QUADRILATÈRE GROUPE			MOT DE CAPRICE GRAND AIGLE		SURFACE AGRICOLE COLÈRE	DIEU DE L'AMOUR
		TOUT RETOURNÉ AGACER		SERPENT VOIE DU SANG		
CHEMIN CHIFFRE IMPAIR						IRIDIUM DE LABO FAUTES IMPRIMÉES
	RENARD FEMELLE VA DE L'AVANT				MOI CHEZ LE PSY BOIS DUR	
FUTUR GRADÉ PAS DEBOUT		CABOCHE IMPURETÉ			EXTRÊMEMENT FAMILLE DES PORCS	
			VIEUX JETON SAILLIR UNE CHIENNE	T		BOIS DE L'ÉBÉNIER
RÉVÉREND PÈRE ABRÉGÉ	COUVRIER D'ÉTAIN OISEAU DE PARADIS			ÉDIT DE TSAR OISEAU QUI JASE	U	
	UN ROI ANCIEN IMPER MARIN		TOUPET PARTIE DE LITTORAL		SORTES	DIEU DU FOYER
AMERTUME TROIS, EN PRÉFIXE				PARFAITE LES SIENS		
		ENTRELACÉES PIED D'ENFANT				BERGE, PIGE PETIT IF
PARCOURT À GRANDS PAS PENSÉE				TOUR D'HÉLICE ARTICLE ESPAGNOL		
		LANGUE D'ÉCOSSE ALLIAGE	R		MÈRE D'ABEL BONS COPAINS	CORPS CÉLESTE
ANCIENNE ÉPÉE	PESA LE CONTENANT PLAQUE DE MÉTAL			FERME SA CHAUSSURE BLÉMI		PARFUM DU PASTIS
E			NEPTUNIUM DE LABO SAISON CHAUDE		MAÎTRE RACCOURCI PARASITE	CHAMPION VOLCAN JAPONAIS
PATRIE D'IONIEN BEAU			PRÉVENANT ACTINIUM			
		DISPOSES À PLAT				TITRE D'HONNEUR À LONDRES
RENDRE PLUS ÉTROIT					ATTITUDE POUR LA PHOTO	



**L'EQUIPE MUNICIPALE**

**VOUS SOUHAITE**

**UNE BONNE ANNEE 2011**

**Solution des mots fléchés**

■ M ■ R ■ E ■ O ■ F ■ A ■ E  
 GALANTERIE ■ LAD  
 ■ RATIER ■ MUETTE  
 LOVE ■ TEMPETE ■ N  
 ■ CARRE ■ NA ■ ARE ■  
 FAN ■ EMU ■ VIPERE  
 ■ ITINERAIRE ■ IR  
 UN ■ RENARDE ■ EGO  
 ■ EOR ■ TETE ■ TRES  
 ASSIS ■ TESSERE ■  
 ■ ETAMER ■ UKASE  
 RP ■ ELA ■ EPI ■ T ■ B  
 ■ ACRETE ■ IDEALE  
 TRI ■ TISSEES ■ AN  
 ■ ARPENTE ■ SPIRE  
 IDEE ■ ERSE ■ EVE ■  
 ■ I ■ TARA ■ LACE ■ A  
 ESTOC ■ NP ■ ME ■ AS  
 ■ IONIE ■ AVISANT  
 BEL ■ ETALES ■ SIR  
 ■ RETRECIR ■ POSE

### **Point P**

Matériaux – Bricolage  
Carrelage – Sanitaires

Route de Caen  
**14470 COURSEULLES S/MER**  
Tél. : **02.31.36.10.10**

Electricité – Chauffage  
Alarme et Protection

### **Daniel BOULAY**

Mail : [danielboulay@wanadoo.fr](mailto:danielboulay@wanadoo.fr)  
294 Grande Rue  
**14880 HERMANVILLE S/MER**  
Tél. : **02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47**  
Fax : **02.31.96.74.87**

### **Jouvence Image**

Restauration numérique complexe  
(images anciennes)  
Echantillonnage et masterisation audio  
(vinyls et cassettes)  
Récupération de données numériques  
(CD, DVD, Cartes mémoire, clés USB)  
24 Rue du Canada  
**14610 BASLY**  
Tél. : **09.61.33.06.41**

### **BURES FLEURS**

9 rue Maréchal Foch  
**14750 St Aubin-sur Mer**  
Tél. : **02.31.97.33.07**  
Commandez par ☎ et réglez CB

### **MICHALCIK**

Menuiserie ALU – PVC  
Rénovation ou neuf  
Atelier et exposition permanente  
Internet: [www.michalcik.fr](http://www.michalcik.fr)  
Z.I La Fossette Route de Caen  
**14440 DOUVRES LA DELIVRANDE**  
Tél. : **02.31.36.21.21**  
Fax : **02.31.36.21.26**

Entreprise Générale de Peinture

### **LEROY Peinture**

Revêtements Sols & Murs  
Ravalement-Traitement de Toitures  
Décoration Intérieure

33 Rue des Aubépines  
**14610 BASLY**  
Tél.: **02.31.80.55.18 / 06.31.37.98.45**

### **JM Motoculture**

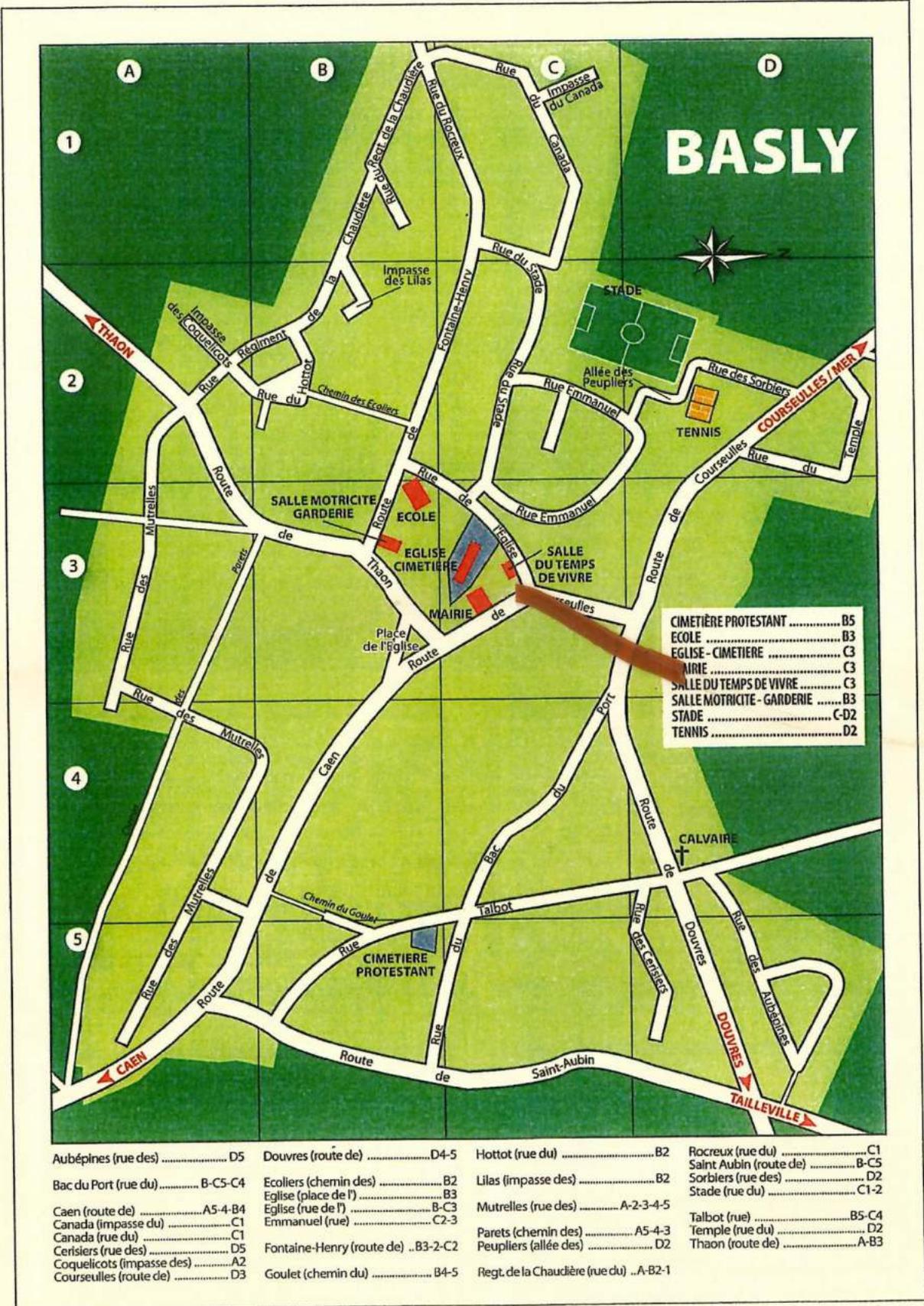
Vente – Réparation  
Entretien – Dépannage  
Cycles, cyclos toutes marques

Z.I Route de Reviers  
**14470 COURSEULLES S/MER**  
Tél. : **02.31.37.54.55**

### **LC Pose**

Pose et création cuisines  
Salles de bains  
Agencement d'intérieur

6 Rue Talbot  
**14610 BASLY**  
Tél. : **06.79.28.79.15**



# BASLY

CIMETIERE PROTESTANT .....	B5
ECOLE .....	B3
EGLISE - CIMETIERE .....	C3
MAIRIE .....	C3
SALLE DU TEMPS DE VIVRE .....	C3
SALLE MOTRICITE - GARDERIE .....	B3
STADE .....	C-D2
TENNIS .....	D2

Aubépines (rue des) .....	D5	Douvres (route de) .....	D4-5	Hottot (rue du) .....	B2	Rocreux (rue du) .....	C1
Bac du Port (rue du) .....	B-C5-C4	Ecoliers (chemin des) .....	B2	Lilas (impasse des) .....	B2	Saint Aubin (route de) .....	B-C5
Caen (route de) .....	A5-4-B4	Eglise (place de l') .....	B3	Mutrelles (rue des) .....	A-2-3-4-5	Sorbiers (rue des) .....	D2
Canada (impasse du) .....	C1	Eglise (rue de l') .....	B-C3	Parets (chemin des) .....	A5-4-3	Stade (rue du) .....	C1-2
Canada (rue du) .....	C1	Emmanuel (rue) .....	C2-3	Peupliers (allée des) .....	D2	Talbot (rue) .....	B5-C4
Cerisiers (rue des) .....	D5	Fontaine-Henry (route de) ..	B3-2-C2	Goulet (chemin du) .....	B4-5	Temple (rue du) .....	D2
Coquelicots (impasse des) .....	A2	Regt. de la Chaudière (rue du) ..	A-B2-1			Thaon (route de) .....	A-B3
Courseulles (route de) .....	D3						